

23.06.2010 - 16:35 Uhr

## Révision LAI 6b: Pro Infirmis s'oppose à toute réduction des rentes AI

Zurich (ots) -

Pro Infirmis refuse les réductions de rente proposées par la 6e révision de la LAI. En cas d'adoption de ce nouveau train de mesures par le Parlement, l'association envisagerait, avec d'autres organisations du domaine du handicap, de recourir au référendum.

Dans la deuxième partie de la 6e révision de la LAI, le Conseil fédéral propose des diminutions massives des rentes, pouvant aller jusqu'à 37,5%. Les principales victimes de ces mesures seraient les personnes présentant une invalidité partielle, correspondant à un taux d'invalidité situé entre 55 et 99%. Or, en raison des sévères atteintes à leur santé, ces personnes ne trouvent que très difficilement un emploi sur le marché du travail primaire.

Le message du Conseil fédéral montre de manière flagrante que seules des coupes radicales, compromettant la solidité du filet social, permettent à l'AI d'économiser encore davantage. A force de presser l'AI comme un citron, qu'en restera-t-il? Ces dernières années, le nombre des nouvelles rentes a été réduit comme dans aucune autre assurance sociale. La lutte - légitime - contre les abus, ainsi que les diverses mesures de réinsertion professionnelle ont fait diminuer le déficit. Et maintenant, de nombreuses personnes en situation de handicap, pour qui la rente est vitale, risquent de faire les frais d'une nouvelle vague d'austérité. Doivent-elles payer pour les erreurs de gestion qui se sont accumulées pendant tant d'années? Pro Infirmis demande qu'on étudie, non seulement des mesures d'économie, mais aussi les moyens d'augmenter les recettes de l'AI. Après tout, les cotisations des assurés n'ont plus été adaptées depuis 15 ans.

Pro Infirmis veut une assurance-invalidité qui ouvre des perspectives d'avenir aux personnes handicapées, en les aidant à s'intégrer sur le marché du travail ou en leur octroyant une rente qui leur permette de vivre dignement. Les rentes actuelles ne sont déjà pas élevées: la preuve en est que plus de 100'000 bénéficiaires de l'AI touchent également des prestations complémentaires. Diminuer ces rentes est inacceptable. Si le Parlement suit le Conseil fédéral sur ce point, Pro Infirmis se verra contrainte d'envisager, avec d'autres organisations, le recours au référendum.

Contact:

Pro Infirmis  
Feldeggstr. 71  
8032 Zurich

Urs Dettling  
Membre de la Direction  
Tél.: +41/44/388'26'26  
Mobile: +41/79/510'47'56

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100000701/100605980> abgerufen werden.